

Conseil municipal du 22 mars 2024

Le **VINGT-DEUX MARS DEUX MILLE VINGT-QUATRE, à dix-neuf heures**, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Clément-des-Baleines s'est réuni en séance ordinaire, salle municipale, sous la présidence de Madame Lina BESNIER, maire, et d'après sa convocation du 15 février 2024.

PRESENTS : MMES ET MM. BESNIER LINA, PICOT JEAN-PIERRE, PLAIRE LAURENCE, PENOT CHRISTOPHE, JACQUOT GILDAS, TASSIGNY DANIEL, RANCHER MARINE, MARTINEAU MANUEL, SILHOL MARION

ABSENTS EXCUSES :

RANCHER BENJAMIN POUVOIR RANCHER MARINE,
RABILLER NATHALIE
BRARD JEAN-CHRISTOPHE POUVOIR A BESNIER LINA
CLIQUE BENOIT POUVOIR A SILHOL MARION

SECRETAIRE DE SEANCE : JACQUOT GILDAS, DESIGNE A L'UNANIMITE

LISTE DES DELIBERATIONS (Article L2121-25 modifié du CGCT)

Numéro d'extrait de délibération	Objet de la délibération	Votes
2024-MARS-1	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024	A L'UNANIMITE
2024-MARS-2	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2023	A L'UNANIMITE
2024-MARS-3	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ECOTAXE 2023	A L'UNANIMITE
2024-MARS-4	APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023	A L'UNANIMITE
2024-MARS-5	AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNE 2023	A L'UNANIMITE
2024-MARS-6	AFFECTATION DU RESULTAT ECOTAXE 2023	A L'UNANIMITE
2024-MARS-7	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'UNSS DU COLLEGE LES SALIERES	A L'UNANIMITE
2024-MARS-8	VOTE DU BUDGET 2024 COMMUNE	A L'UNANIMITE
2024-MARS-9	VOTE DU BUDGET 2024 ECOTAXE	A L'UNANIMITE
2024-MARS-10	FONGIBILITE DES CREDITS – DELEGATION AU MAIRE	A L'UNANIMITE
2024-MARS-11	MOTION DE SOUTIEN EN FAVEUR DE L'ECOLE	A L'UNANIMITE
2024-MARS-12	ADOPTION DU BLASON COMMUNAL	A L'UNANIMITE

Affiché en mairie le 8 avril 2024

Le Maire,
Lina BESNIER

